

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Parcours culturel au collège Paul Valéry de Metz et dans les écoles primaires attachées

Académie de Nancy-Metz

Nom et adresse de l'établissement : collège Paul Valéry, 5 rue Paul Valéry 57070 Metz

Bassin : Metz

ZEP : non

Téléphone : 03 87 37 10 51

Télécopie : 03 87 76 93 25

Mèl de l'établissement : ce.0572166@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollPaulValeryMetz/>

Coordonnées d'une personne contact (mèl) : nathaliefieber@aol.com

Classes concernées : 6^{ème} 1 et 6^{ème} 3

Discipline concernée : musique

Date de l'écrit : juin 2009

Résumé :

L'Inspection académique de la Moselle, en partenariat avec divers organismes culturels, a décidé de mettre en place en 2008/2009, un projet pilote de parcours artistique et culturel, dont le but est de "sensibiliser l'ensemble des élèves à l'art et à la culture, en garantissant tout au long de leur scolarité (du CE1 à la 3^{ème}) des contacts avec l'ensemble des champs culturels".

L'expérimentation, mise en place sur 8 secteurs de collèges du département regroupant écoles du primaire et collèges, a donc pour objectif d'assurer, dans le futur, une cohérence dans le parcours des actions artistiques et culturelles programmées dans le cursus des élèves.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Indifférent	Diversification pédagogique	Arts et culture	Education artistique

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : Parcours culturel au collège Paul Valéry de Metz et dans les écoles primaires attachées

Académie de Nancy-Metz

Nom et adresse de l'établissement : collège Paul Valéry, 5 rue Paul Valéry 57070 Metz

Bassin : Metz

1) Présentation du projet de parcours culturel

L'Inspection académique de la Moselle, en partenariat avec divers organismes culturels, a décidé de mettre en place en 2008/2009, un projet pilote de parcours artistique et culturel, dont le but est de **"sensibiliser l'ensemble des élèves à l'art et à la culture, en garantissant tout au long de leur scolarité (du CE1 à la 3^{ème}) des contacts avec l'ensemble des champs culturels"**.

L'expérimentation, mise en place sur 8 secteurs de l'académie regroupant écoles du primaire et collèges, a donc pour objectif d'assurer, dans le futur, une cohérence dans le parcours des actions artistiques et culturelles programmées dans le cursus des élèves. Chaque élève devra ainsi avoir la possibilité de découvrir, au cours de sa scolarité, **tous** les champs disciplinaires suivants :

- 1) Les arts visuels (arts plastiques, cinéma, photo)
- 2) Les arts du spectacle vivant (
- 3) La musique (
- 4) L'histoire et le patrimoine (
- 5) Les langues et la littérature (échanges linguistique)
- 6) La culture scientifique et technique (.

Ce projet répond aussi à une volonté commune de renforcer les liens entre le primaire et le secondaire, dans le cadre du socle commun et de développer les relations entre l'enseignement et les sites patrimoniaux du territoire.

2) Mise en place du projet sur le site pilote de Metz-Est

Le site regroupe deux collèges et deux écoles primaires rattachées à ces collèges, chaque établissement étant représenté par un professeur référent :

le collège de Paul Valéry de Metz : référent Mme Feber, professeur de lettres modernes,

le collège Lucien Pougé de Rémilly : référent Mme Scherrer, professeur de lettres modernes,

l'école primaire de Montoy-Flanville : référent Mme Derule, professeur des écoles,

l'école E.Gandar de Rémilly : référent Mme Petit, professeur des écoles.

3) Etat des lieux

Lors des deux premières réunions, il a été décidé d'entreprendre un état des lieux de toutes les actions culturelles mises en place dans les quatre établissements cités précédemment et par extension, dans les autres écoles primaires dépendant des deux collèges. Un recensement a donc été effectué. Il a permis de dresser un premier bilan positif : de nombreuses actions étaient en effet programmées dans toutes les écoles, ce qui révélait un grand dynamisme de la part des professeurs, prêts à faire découvrir la culture de manière concrète à leurs élèves. Mais ce recensement a aussi permis de constater qu'une grande disparité existait entre les classes et les écoles selon les champs disciplinaires évoqués ci-dessus.

Concernant le collège Paul Valéry, dont je suis le professeur référent, l'enquête a ainsi révélé que de nombreux projets avaient été planifiés au cours de l'année 2008/2009, projets de qualité certes, mais soumis avant tout, à la volonté des enseignants.

NIVEAU	CHAMPS DISCIPLINAIRES					
	1 Les arts visuels	2 Les arts du spectacle vivant	3 La musique	4 L'histoire et le patrimoine	5 Les langues et la littérature	6 La culture scientifique et technique
6 ^{ème}	Collège au cinéma Subvention : La F.O.L.	Atelier théâtre (hors temps scolaire)	« L'Orchestre imaginaire" : une société miniature (2 classes) Addam 57	Concours "Hercule de l'Histoire" (2 €/ élève)		Visite du jardin du collège (SVT)
Compétences travaillées	Etude du récit / chronologie / images	Travail sur le jeu théâtral avec un comédien professionnel	La découverte des différents instruments d'un orchestre	Connaissances historiques en rapport avec le programme		Découverte de la botanique / évolution des plantes
5 ^{ème}	Collège au cinéma	Atelier théâtre (hors temps scolaire)		Concours "Hercule de l'Histoire" (2 euros / élève) Visite de la cathédrale : art roman / gothique	Concours "lire, écrire" avec les documentalistes (200 €)	Visite du jardin du collège (SVT) sortie à Lorry-Mardigny (géologie)
Compétences travaillées	Etude du récit / chronologie / images	Travail sur le jeu théâtral avec un comédien professionnel		Connaissances historiques en rapport avec le programme. Architecture médiévale		Découverte de la botanique / évolution des plantes. Géologie
4 ^{ème}	Collège au cinéma : Film v.o. anglais pour 1 classe euro	Atelier théâtre (hors temps scolaire)			Sorties Breisach et Saarbrücken Film v.o. anglais : (classe euro)	Visite du jardin du collège (SVT) Futuroscope de Poitiers mai 2009
Compétences travaillées	Etude du récit / chronologie / images Langue	Travail sur le jeu théâtral avec un comédien professionnel			Rencontre avec les correspondants / visite de la ville Langue	Découverte de la botanique / évolution des plantes Technologie
3 ^{ème}	"Collège au cinéma" --Film v.o. anglais (classe euro)	Atelier théâtre (hors temps scolaire)		Verdun "Les Eparges" (2 classes) novembre 2008	Film v.o. anglais : (classe euro) Voyage en Espagne	Visite du jardin du collège (SVT) Futuroscope de Poitiers mai 2009
Compétences travaillées	Etude du récit / chronologie / images Langue	Travail sur le jeu théâtral avec un comédien professionnel		Travail sur la Première Guerre mondiale	Langue Langue / culture	Découverte de la botanique / évolution des plantes Technologie

Toutes les classes participent au projet

Certaines classes ou certains élèves participent au projet

En clair, certaines classes semblaient privilégiées alors que d'autres souffraient d'un manque de projets, aucune action culturelle n'ayant été envisagée pour ces dernières. Cette constatation apparaissait aussi au niveau des champs disciplinaires, dont certains, comme la musique, ne laissaient prévoir aucune action culturelle. Il a donc été décidé de lancer un projet pour pallier ce manque.

4) Action culturelle supplémentaire mise en place au collège Paul Valéry de Metz

Grâce aux différents partenariats dont bénéficie le projet de parcours culturel, il a été possible de faire appel gratuitement à une association nommée "Addam 57" afin d'organiser différentes séances de travail avec deux classes de 6^{ème}, de 20 et 25 élèves chacune, autour du thème : *"L'orchestre imaginaire : une société miniature"*.

Quatre séances ont ainsi été mises en places dont trois au sein du collège. Au cours de ces séances de deux ou trois heures chacune, les élèves ont pu découvrir la fonction du chef d'orchestre et le rôle chef d'instruments, propres à diriger l'ensemble des autres instruments. Les élèves ont été aussi mis à contribution en se mettant à la place du chef d'orchestre, ce qui leur a permis de passer du statut de spectateur à celui d'actant. La présentation de différents instruments à vent et à cordes a favorisé la prise de conscience du rôle essentiel de ceux que l'on nomme "instruments chefs". Les élèves ont été ravis de pouvoir se confronter au monde réel et concret de la musique au cours de ces séances pédagogiques dont le bénéfice ne fait aucun doute ! Les musiciens venus à leur rencontre ont ainsi su organiser des séances d'initiation entrecoupées de pauses durant lesquelles les élèves pouvaient leur poser des questions.

La quatrième et dernière séance permettait de finaliser l'initiation puisqu'elle portait sur la découverte d'un lieu mythique : l'Opéra théâtre de Metz. Les deux classes, accompagnées de leurs enseignants, des parents invités eux aussi, ainsi que du principal et du principal adjoint du collège, se sont donc rendus dans ce lieu un soir d'avril afin d'assister à l'ultime répétition d'un opéra. Au cours de cette soirée, nous avons pu confronter les élèves au patrimoine du lieu, espace baroque et vieux théâtre à l'italienne et leur montrer concrètement le travail d'une répétition. L'originalité de cet opéra résidait dans le fait que l'orchestre n'était plus dissimulé dans la fosse mais se trouvait sur la scène même, derrière un rideau diaphane qui laissait apparaître les musiciens. Le chant, la musique et la danse étaient ainsi représentés simultanément et c'est à un spectacle complet que les élèves ont pu assister. Le domaine théâtral et l'espace scénique ainsi découverts seront exploités au cours d'une séance portant sur l'univers théâtral étudié en cours de français. A titre anecdotique et pour prouver l'impact de cette sortie sur les élèves, je me

permettrais de signaler que quelques élèves avaient acheté, juste pour cette occasion, un costume accompagné d'une cravate et que ce détail vestimentaire prouvait qu'à leurs yeux une sortie au théâtre était un événement qui resterait gravé dans leur mémoire !

Le bilan que l'on peut tirer de ce projet est très positif. On regrettera pourtant qu'il ne puisse s'effectuer sur l'ensemble des classes de 6^{ème} (au nombre de 7) et cela pour des raisons matérielles et budgétaires évidentes : L'association Addam 57 ne pouvait pas consacrer toutes ses heures au collège et la salle polyvalente du collège n'a pas une capacité d'accueil suffisante pour rassembler autant d'élèves. Il serait d'ailleurs absurde de vouloir réaliser un tel projet avec l'ensemble des classes réunies le même jour au risque de voir la relation privilégiée entre les musiciens et les élèves disparaître totalement.

5) Le projet de passeport culturel

Lors de l'élaboration du projet de parcours culturel, il a été décidé de garder une trace écrite des différentes actions réalisées dans le cursus de chaque élève et cela pour deux raisons :

Tout d'abord, il semble essentiel que l'élève puisse conserver le souvenir des différentes visites culturelles auxquelles il aura pris part.

Ensuite, garder une trace écrite permettrait d'harmoniser, de donner une cohérence à l'ensemble du parcours puisque chaque enseignant aurait la possibilité de voir les actions effectuées au cours des années antérieures. Cela éviterait les répétitions d'une même visite et / ou les lacunes dans un champ particulier.

Choix de la forme du passeport

Lors des dernières réunions, les référents ont eu beaucoup de mal à choisir une forme unique de passeport. Si l'ensemble des représentants présents étaient d'accord sur le contenu (voir plus loin), certains prônaient plutôt l'usage d'un document papier alors que d'autres optaient pour un "blog" sur Internet.

cas, il faudrait pouvoir bénéficier d'un espace assez grand pour conserver l'ensemble des passeports, soit 700 passeports dans notre établissement ! Dans le deuxième cas, le risque de voir disparaître le passeport au cours des huit années de la scolarité de l'élève est plus qu'élevé ! Certains élèves perdent déjà leurs cahiers en cours d'année alors que dire d'un document à conserver pendant huit ans !

b) avantages et inconvénients du support informatique sur Internet

Outre le fait que le support informatique corresponde à l'engouement des élèves, ce type de document présente des avantages certains : il permet une lecture de n'importe quel lieu, à n'importe quel moment, il ne pose aucun problème de stockage et présente un moindre coût. Ses inconvénients restent pourtant nombreux : les enseignants ne se sentent pas prêts, pas à la hauteur de ce type de manipulation informatique, les établissements ne sont pas tous forcément équipés de manière suffisante en matériel informatique et enfin demeure le problème de l'accès libre aux passeports mis en ligne : droit à l'image en cas de photo, qui aura le droit de visiter la page de l'élève ? Comment vérifier la page d'un élève ? Surcharge de travail pour l'enseignant, etc.

c) choix final de la forme

L'ensemble des participants n'a pas encore véritablement tranché sur la question de la forme du passeport. Les deux formes semblent être appréciées, voire complémentaires et lorsque les problèmes propres à la diffusion par Internet seront réglés, le support informatique pourra être envisagé. Pour l'instant, le support papier demeure le plus adapté à la situation. Chacun y retrouvant ses marques, chacun estimant que ce support devait se démarquer de tout autre document scolaire : les référents ont en effet estimé que si l'on voulait que ce document connaisse une longue vie, il fallait laisser une grande liberté à l'élève afin que ce dernier puisse se l'approprier tout entier.

Contenu du passeport

Le passeport ne doit pas contenir de questions figées et ne doit donc pas ressembler à un cahier d'exercice scolaire. Quelques informations devront y figurer telles que la date de l'action culturelle, le lieu, l'objectif de cette action, le champ

concerné et un récapitulatif très bref de l'intérêt de cette action. Une feuille récapitulative de toutes les actions, destinée avant tout aux enseignants a été envisagée en complément du passeport. Le passeport en lui même reste un espace libre où l'élève

6) Conclusion

Rappel de l'objectif initial

Le parcours culturel doit garantir à l'élève une découverte de tous les champs disciplinaires et cela au cours des huit années de sa scolarité, du primaire au secondaire. Cet objectif ne remet pas en cause la liberté des enseignants mais veille surtout à éviter les redites ou les lacunes. La création du passeport devrait favoriser cette progression plus cohérente et plus complète sur le plan culturel et artistique. Il n'en reste pas moins certaines difficultés à mettre en application ce projet très ambitieux.

Du côté de la mise en œuvre : aspect financier et matériel

Le recensement, l'état des lieux, effectué au départ dans tous les établissements impliqués dans le projet, montre qu'il existe déjà de nombreuses actions entreprises par les professeurs. Ces actions ne sont pas à négliger et doivent servir de base à l'élaboration du parcours. Néanmoins, on s'aperçoit très vite que celles-ci doivent être complétées afin que chaque élève puisse un jour ou l'autre y prendre part, et cela dans chaque champ disciplinaire. Est-il alors besoin de rappeler que l'aspect financier

nous avons bénéficié du soutien du Conseil Général qui a pris en charge intégralement les frais de l'intervention de l'Addam 57. Qu'en sera-t-il les années ultérieures ? Notre collège est situé dans un milieu urbain, ce qui facilite les déplacements car nous pouvons utiliser les transports en commun ; le problème est plus complexe dans les établissements de zone rurale. De plus, le budget mis à disposition des sorties et des visites n'est pas extensible et l'on doit tenir compte de cette réalité toute prosaïque dans le choix des priorités. Tous les établissements impliqués cette année dans le projet pilote soulignent ce problème crucial.

Quant à l'aspect matériel, il présente lui aussi quelques problèmes non négligeables. Cette année, nous avons privilégié deux classes du niveau de 6^{ème}, pour le champ disciplinaire de la musique, car le temps indispensable pour organiser des sorties pour tous les élèves nous manquait. Faut-il rappeler que toute sortie organisée

au collège nécessite une modification des heures de cours, un absentéisme des enseignants sur une demi-journée, donc une gestion lourde à prendre en charge par la Vie Scolaire. Sans oublier que de nombreuses sorties sont organisées en automne et surtout au printemps pour des raisons climatiques ou liées au planning des organismes d'accueil. Ces périodes vouées aux sorties perturbent donc le bon déroulement des cours et occasionnent de la gêne dans les emplois du temps des élèves et des professeurs.

Le projet de parcours culturel ambitionne deux visites culturelles par an et par classe. Vu toutes les contraintes évoquées ci-dessus, cela peut paraître difficile à réaliser dans un établissement de 700 élèves. Peut-être faudra-t-il revoir les exigences

Cette année pilote a été riche en expériences pour les enseignants référents mais elle ne doit être conçue que comme une année d'expérimentation, une ébauche qu'il nous reste à concrétiser.

Mlle Nathalie Feber

Juin 2009